



ORDRE DE GRANDEUR DE LA DISTANCE ENTRE LE MUR ET L'EAU

Empiètements des aménagements projetés

- Perte permanente en littoral
- Perte permanente en rive
- Modification permanente en littoral
- Empiètement temporaire en littoral
- Aménagement compensatoire in situ

Habitats sensibles en milieu aquatique

- ▨ Herbier aquatique

Composantes du projet

- Mur de soutènement
- Ouvrage d'enrochement réalisé
- Empreinte de l'enrochement projeté

Utilisation du sol

- Grand espace vert

Limites

- Lot*
- - - Municipalité

Autres

- Sens de l'écoulement
- - - Rive (10 m)

Réfection du mur de soutènement en amont du barrage Simon-Sicard
Empiètements des aménagements projetés
 Secteur du parc Louis-Hébert

Sources :
 Orthophoto, résolution 20 cm, © Communauté métropolitaine de Montréal, 2020
 Adresses Québec, MRNF Québec, 1^{er} avril 2023
 GRHQ, MERN Québec, 1/20 000, novembre 2019
 Parcs ou espaces verts, Communauté métropolitaine de Montréal, mars 2020
 SDA, 1/20 000, MRNF Québec, avril 2023
 Données de projet, Hydro-Québec, octobre 2024

Inventaires et cartographie : Englobe, 2024
 Fichier : 0003B_eic9_5_cm_214_empiètement_241112.mxd

0 12 24 m
 MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Novembre 2024

Carte 9-5

Hydro Québec

* Les limites et les mesures montrés sur ce document ne doivent pas servir de fins de délimitation foncière. Aucune analyse foncière n'a été effectuée par un arpenteur-géomètre.